



**CERTIFICAT MEDICAL**

L'état de santé de  
ne présente pas de contre indication à la pratique du judo et  
ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

**Exemplaire à conserver par le club**

Source : comité départemental de Maine et Loire



**CERTIFICAT MEDICAL**

L'état de santé de  
ne présente pas de contre indication à la pratique du judo  
et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

**Exemplaire à conserver par l'adhérent dans son passeport**

Source : comité départemental de Maine et Loire



**CERTIFICAT MEDICAL**

L'état de santé de  
ne présente pas de contre indication à la pratique du judo  
et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

**Exemplaire à conserver par le club**

Source : comité départemental de Maine et Loire



**CERTIFICAT MEDICAL**

L'état de santé de  
ne présente pas de contre indication à la pratique du judo  
et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

**Exemplaire à conserver par l'adhérent dans son passeport**

Source : comité départemental de Maine et Loire